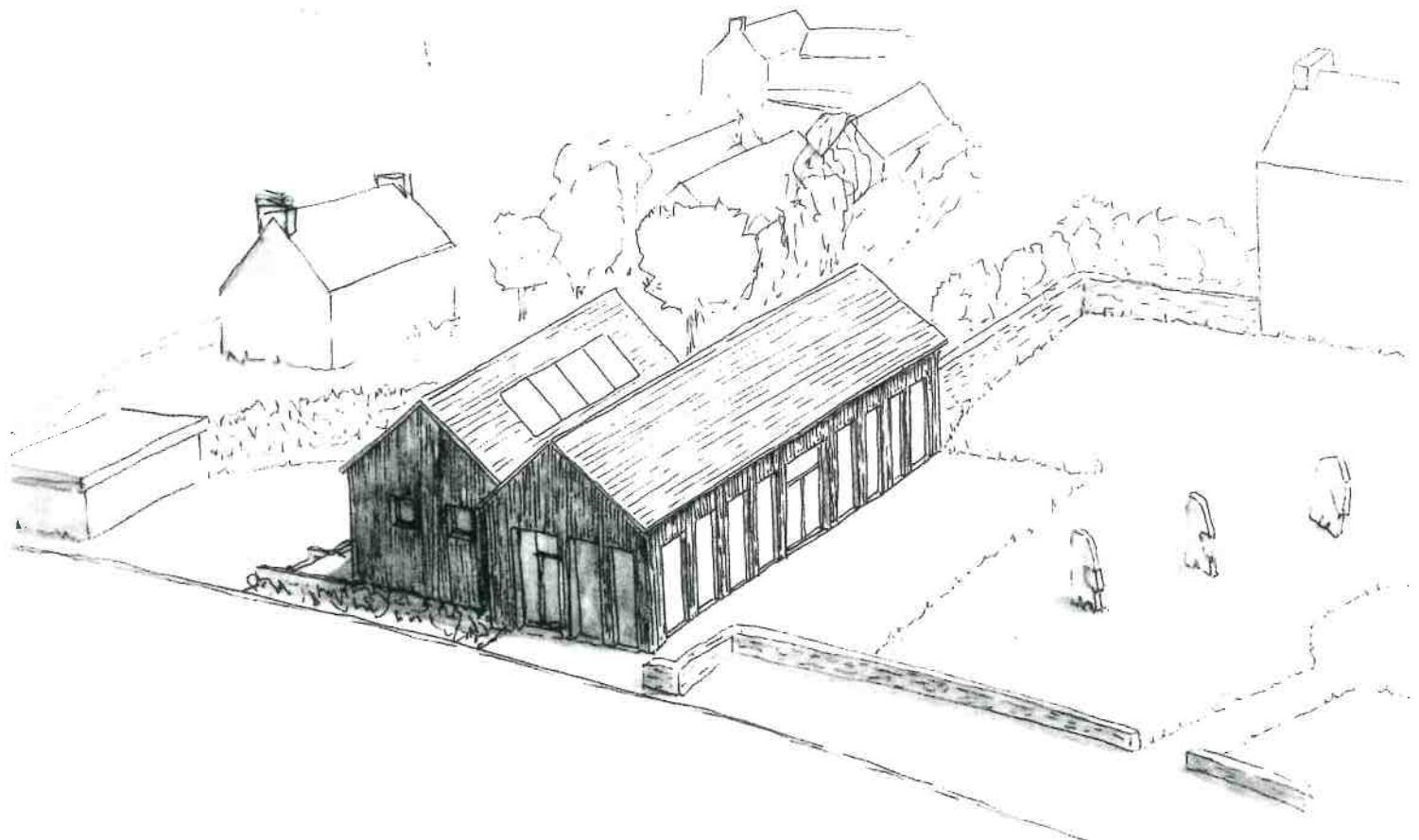


BULLETIN MUNICIPAL



n° 68 / JUILLET 2025

Le Cloître St Thégonnec

Le mot du Maire.

Les temps changent.

Le monde change.

Les coutumes évoluent, la technologie aussi et à grande vitesse.

Et la vie associative communale semble devenir moins dense...

Rappelons pour certains, disons pour les autres, ce que fut le monde associatif d'avant.

Il y avait l'équipe de football, il y avait les rendez-vous annuels fort prisés, très suivis, densément fréquentés, mobilisant de nombreux bénévoles. Bien sûr la kermesse de l'école qui attirait la foule et qui nécessitait la présence de plus de 50 personnes, parents d'élèves mais aussi les amis de l'école, qui tenaient une quinzaine de stands de 14 heures jusqu'à la nuit. D'anciens élèves s'en souviennent encore et me disent parfois : c'était la fête, « notre fête » et l'une d'entre elles murmura : « et on draguait ». De beaux souvenirs !

Pendant près de 10 ans, les rallyes touristiques, copieux et humoristiques. Ce furent aussi des grands fest-noz dans la salle des sports, sur parquet, organisé par l'ensemble des associations, avec 21 « actions » de 1 000 francs, exemple : l'équipe de foot 3 parts, l'amicale laïque 4 ... et le bénéfice réparti en fonction du nombre des parts misées.

Dans la même salle, des grands lotos toujours inter-associatifs. Réunissant la foule qui mobilisait toutes les tables et chaises communales.

On en donnait du temps mais on y passait du bon temps. Ce fut la Foire aux puces organisée par le Foot d'abord puis par l'Amicale laïque, qui se tenait toujours le 11 novembre.

Le Comité des Fêtes, réussissait la gageure de mettre en place, pendant bien des années, la foire exposition, du travail mais toujours récompensé par un bonne affluence. La même asso. faisait le pardon de Saint Barnabé : avec la messe dans la chapelle le matin, le ragout à midi suivi de la fête profane avec fest-deiz et divers stands, aux Prajennou.

L'Amicale des chasseurs mettait sur pied la journée de la chasse, aux prajennou d'abord puis dans l'espace salle des sports, il y a un peu plus de 10 ans, en apothéose, avec la participation des louvetiers de toute la Bretagne et du musée du loup.

Et plus proche de nous, en fin d'année, le marché de Noël de l'amicale laïque, superbe.

La salle polyvalente construite il y a un peu plus de 2 décennies, près de l'école, vit thé dansant, fest-noz représentations théâtrales, soirées contes, chorales, chansons, spectacles toujours d'actualité.

Et j'en passe. Les tournois de Foot, les inter-bourgs, la grande fête de Riboul al lin, évènement inter-communal : Pleyber, Plounéour, Loc Eguiner, Saint Thégonnec et Le Cloître. Beaucoup de choses, beaucoup de travail, beaucoup de satisfaction également.

Alors le Club du 3ème Âge, comme on le nommait, comptait plus de 60 adhérents. Les retraités d'aujourd'hui ont d'autres centres d'intérêt : mod-se man, c'est ainsi.

J'ajoute les cours de tennis, les match de tennis, il n'y a pas si longtemps le badminton, le ping-pong, Il y eut un club de musculation...

Ah, n'oublions surtout pas le plus grand club sportif d'ici, le club d'Aïkido, mené par René Ledan, hélas trop tôt parti. René n'était plus là, bientôt cette activité s'arrêta et disparut.

Bien souvent, ici comme ailleurs, quand le »chef » s'en va, bien des activités périclitent et finissent par disparaître.

Formulons l'espérance que l'existant continue et que d'autres sauront s'impliquer, reprendre certaines choses voire en développer d'autres.

Des équipements et des espaces existent, il suffit parfois de se prendre en mains et de fédérer les énergies.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés sur la commune, et bonnes vacances estivales à toutes et à tous.

Jean René PERON

Travaux électriques au bourg et dans quelques villages .

Ces travaux réalisés et financés par ENEDIS étaient en projet depuis 2017 ou 2018 . A la fin de l'an passé ENEDIS décida de réactiver l'affaire, les marchés furent lancés et attribués à l'entreprise ARC. Sont concernés le Bourg, Kergollot, Le Pleen, Le Voas, Goaz Organt, Le Plessis, Pont du Briou, Queff Yaouank, Toul Ar Groas, Quilloguès, Le Relecq ...Quand seraient faits les travaux ? En cours d'année, probablement au printemps, l'été peut-être. Pas toujours facile de fixer une date pour le démarrage. Et puis, après, il y aura lieu d'en réaliser d'autres qui eux seront du ressort du SDEF (Syndicat Départemental Electrique du Finistère) .

Bien sûr pas mal de désagréments pendant le temps du chantier, mise en souterrain de quelques lignes, suppression de lignes aériennes, création de postes... remise en état des chaussées et chemins. Formulons l'espérance que nous aurons moins de problèmes lors des prochaines tempêtes.

Ouverture de la Mairie au mois de juillet 2025.

De 8 heures à 12 heures, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. *La poste sera fermée du 15/07 au 04 aout.*

Ceci en raison de l'arrêt de la secrétaire générale pour cause de maternité et en raison de l'impossibilité de trouver de remplaçante en capacité de la remplacer, surtout en période estivale.

Durant les congés de David, son remplacement sera assuré par un des secrétaires de la Mairie de Plounéour Ménez. Merci à eux, merci au Maire de Plounéour qui a accédé à notre sollicitation, la solidarité existe encore.

Les équipements communaux et le monde associatif.

Rappelons qu'un certain nombre d'équipements existe sur la commune : salle de sports, city park, salle polyvalente, bibliothèque, musée du loup... Ces équipements sont moins utilisés que par le passé. Dommage ! Y a t'il moins d'engagement associatif ? Cette année, aurait pu mobiliser ce milieu associatif, les Rues en scène auraient pu se tenir chez nous. Mais en raison des travaux d'ENEDIS et n'ayant pas la certitude de la date de leur achèvement j'ai préféré les décaler d'un an: Lorsque j'étais président de la commission tourisme et culture à Morlaix Communauté, nous avions le Président et moi créer cet évènement qui à l'époque s'appelait Le Mai des Arts dans la Rue. Ce moment festif permettait à chaque commune quelle que soit sa taille de présenter un spectacle de qualité. Le souhait était que les communes les moins peuplées puissent bénéficier du même niveau artistique tout en versant une contribution modique : 1 euro par habitant soit environ 600 euros pour Le Cloître quand par exemple Saint Martin en versait environ 4 500. Aujourd'hui la participation est toujours de 1 euro par habitant : 665 euros pour nous. Notons par ailleurs que les recettes générées par les divers stands, bars et autres revenaient aux associations locales qui s'en occupaient. Il faut, qu'avant un an, tous les travaux soient terminés.

ECOLE PUBLIQUE CRAGOU MONTS D'ARREE

L'école est située au bourg, 7 rue de la Libération,

L'école est au cœur des préoccupations des élus et des familles.

Actuellement l'école dispose de 3 classes :

Une pour les maternelles (TPS, PS, MS, et GS) et 2 pour le primaire, (CP, CE1, CE2) puis (CM1 et CM2). Ce qui fait un effectif de 51 élèves à ce jour.

L'équipe enseignante se compose de 3 professeurs des écoles, une ATSEM et une AESH (si besoin).

Deux autres personnes viennent compléter l'équipe : un agent et une cuisinière.

L'équipe pédagogique dispose de tous les outils pour satisfaire l'éducation des élèves.

Chaque classe possède un ordinateur plus des tablettes pour les élèves du primaire. Le numérique permet de renforcer les apprentissages des fondamentaux.

Un poste d'enseignant est vacant pour la rentrée de septembre et sera pourvu par mouvement par une enseignante ayant 13 ans d'expérience ; elle enseignera dans la classe des CP-CE.

La cour de récréation a récemment été équipée de nouveaux jeux pour les petits.

Continuons la visite : de l'autre côté du portail se trouve la salle multi-fonction ; elle est fréquentée par tous les élèves suivant les activités proposées. Dans le prolongement de la salle se trouve la bibliothèque puis le city parc et la salle de sport. Toutes les structures se trouvent dans un même ensemble attenant à l'école.

La garderie scolaire :

elle se situe dans l'enceinte de l'école

Elle accueille les enfants le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 18h30

Tarif : Matin : 2,60 € par enfant

Soir : 2,80 € par enfant

de 16h30 à 17h la garderie est gratuite

La cantine scolaire

Elle se situe dans l'enceinte de l'école ;

Elle comporte une entrée, un plat et un dessert.

La cuisinière, Cécile, travaille en circuit court, principalement avec des produits locaux. Elle prépare tout sur place avec des produits de saison, certains aliments peuvent revenir dans la semaine mais sont cuisinés de différentes façons .

Les menus sont affichés.

Cécile prépare une collation pour la récréation du matin et un goûter pour les enfants qui restent à la garderie après 17 h

Tarifs : 3,30 € par enfant gratuit pour le 3ème enfant.

Brigitte MERRER

MAISON DE SANTÉ - PLOUNEOUR-MÉNEZ -

L'Atelier en Santé
Centre de santé communautaire

Mail : escc@ateliersante.fr

Mail MS Santé/Apicrypt : info@escc-sante.fr

Site internet : <http://www.escc-sante.fr>

Lieu : boulevard Plouénou-Ménez, Zone d'activité Plassart 29410 Plouneur-Ménez

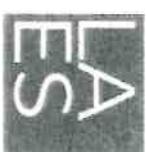
Horaires d'ouverture de l'accueil : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
Permanence téléphonique : de 8h à 13h et de 14h à 18h

Téléphone : 02 52 65 07 00

Site internet : <http://www.masseur-kinesitherapeute-plouneur-menez.fr>

Le centre de santé communautaire l'Atelier en Santé comprend une équipe soignante pluridisciplinaire composée de deux médecins généralistes, une sage-femme, un masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat

| Médecins généralistes | Sage-Femme | Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat |
|---|--|--|
| <p>Gaëlle Melbèo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Addictologie (accompagnement sevrage tabac, alcool, autres drogues) • Consultation de suivi en médecine générale • Visite à domicile • Vaccination • Bilan de santé • Vaccination • Consultation de suivi des nouveaux né et enfants • Consultation de gynécologie, contraception, grossesse, contraception, grossesse, contraceptif grossesse • Consultation de prévention et de douceurs né et enfants • Consultation de gynécologie, contraception, grossesse, contraceptif grossesse • Consultation de prévention et de dépistage • Entretiens motivationnels prévention primaire cardiovaskulaire • Échocardiogramme • Petits gestes chirurgicaux dermatologique (biopsie, sutures, ...) | <p>Gabriel Petraud</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infiltrations corticoïdes goutteux, épaules, coude, carpien • Consultation de suivi en médecine générale • Visite à domicile • Vaccination • Consultation de suivi des nouveaux né et enfants • Consultation de gynécologie, contraception, grossesse, contraceptif grossesse • Consultation de prévention et de dépistage • Entretiens motivationnels prévention primaire cardiovaskulaire • Échocardiogramme • Petits gestes chirurgicaux dermatologique (biopsie, sutures, ...) | <p>Morgan Lever-Crinié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de grossesse physiologique et préparation à la naissance et à la parentalité • Suivi gynécologique de prévention • Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) (McKenzie) (fini le Zéro semestre 2027) • Rééducation périnéale • Soins post-partum, accompagnement de l'allaitement maternel <p>Alexandre Seglen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rééducation des troubles musculo-squelettiques • Certifié en MDT (McKenzie) (fini dans la prise en charge de la douleur persistante) • Rééducations non proposées : Uro-gynécologique • Pédiatrique (de 0 à 3 ans) • Ingratate • Spéciale ORL (vestibulaire compris) |



Ostal

AUBERGES - GÎTES D'ÉTAPE
RESTAURANTS



Deux nouveaux lieux de vie au Cloître-Saint-Thégonnec !

■ Le Gîte et le Bistrot du Cragou ont ouvert leurs portes au printemps 2025 !

C'est un projet de longue date qui prend enfin vie au Cloître-Saint-Thégonnec : la création d'un gîte touristique et d'un bistrot convivial, en plein cœur du bourg. Pensés et portés par la municipalité, ces deux lieux ont été imaginés pour dynamiser le village, accueillir habitants, randonneurs, cyclistes ou vacanciers... et recréer du lien.

■ Un projet ancré localement

La gestion de ces deux lieux a été confiée à Ostal, réseau d'auberges, gîtes d'étape et restaurants engagé dans une démarche sociale, solidaire et environnementale. En lien étroit avec la commune, Ostal souhaite faire de ce projet un véritable lieu de vie pour les habitants comme pour les visiteurs, en favorisant les circuits courts, la convivialité, l'inclusion, l'économie locale, le partage.



LE GÎTE DU CRAGOU

Entièrement rénové sur le site de l'ancien restaurant Le Capsell, ce gîte propose **5 chambres (15 couchages au total)**, toutes équipées de sanitaires privatifs, dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un grand séjour collectif et une cuisine partagée en font un lieu chaleureux, idéal pour les retrouvailles, les séjours en famille ou entre amis, ou les haltes de randonneurs.

Face au Musée du Loup, à deux pas de l'Abbaye du Relec, des landes du Cragou, des sentiers de randonnée et de la Vélodyssée®, c'est un point de départ ou de passage idéal pour explorer les Monts d'Arrée.



1 place de l'Église | 02 98 55 94 37
gite.cragou@ostal.bzh | www.ostal.org

Ouvert tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 19h30

  @ostal_gitesdetape
Gîte Le Cloître Saint-Thégonnec



Serveur H-F
CDD 35h (évolution possible en CDI)
Infos & candidatures : bistrot.cragou@ostal.bzh



LE BISTROT DU CRAGOU

À 1 minute du gîte, le Bistrot est à la fois **restaurant, bar et lieu de vie**. On propose une cuisine maison, locale et de saison, avec **plat du jour, plat végétarien et formule midi en semaine**. Amaury vient d'être rejoint par Alexis en cuisine. En salle, Titouan et Sandrine vous accueillent avec le sourire !

Le principe ? Une carte courte renouvelée chaque semaine selon les produits disponibles, pour une cuisine originale et sans gaspillage. La majorité des producteurs sont situés dans **un rayon de 20 km**.

Les premiers retours sont unanimes : **on s'y régale et on s'y sent bien !**



2 rue du Calvaire
02 98 55 94 31 | bistrot.cragou@ostal.bzh
Réservations par mail ou téléphone

Horaires à partir du 23 juin :
Mardi et mercredi : 9h - 18h45 (service le midi)
Jeudi à samedi : 10h - 22h30 (service midi & soir)
Dimanche : 10h - 13h & 15h - 19h (bar + planches & formules goûter)

  @bistrot_du_cragou  Bistrot du Cragou

À Bientôt !

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes , garçons et filles, doivent effectuer obligatoirement une journée défense et citoyenneté ;

Vous devez vous faire recenser en mairie, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Il vous sera demandé une pièce d'identité, le livret de famille ainsi qu'un numéro de téléphone.

La journée citoyenne intervient environ 9 mois après ;

Il vous sera remis une attestation d'inscription qui sera exigée pour l'examen du permis de conduire, l'inscription au BEP, au Bac ou pour s'inscrire à un concours administratif.

Si vous avez laissé passé les 3 mois, présentez vous en Mairie au plus tôt.

.....

PRET A COMPOSTER ?

Morlaix communauté souhaite que les usagers diminuent leurs déchets et met en place pour ça des aides , dès le 2 juin 2025.

Elle peut mettre à disposition gratuitement un composteur en plastique recyclable, d'une contenance de 280 litres. Il suffit de s'inscrire au près de Morlaix Communauté au 0 800 130 132 et de participer à un atelier d'information (durée 30 minutes environ).

Vous pouvez aussi acheter votre propre composteur auprès d'un magasin partenaire (50 à 60 € en moyenne) ; cela vous permet de choisir différents modèles et différentes tailles. Sur présentation de votre facture Morlaix communauté vous rembourse 38 €.

Morlaix communauté aide également les acquéreur d'une tondeuse à gazon avec mulching ; au vu de la facture elle vous rembourse la somme de 50 €

.....

ARRETE DESHERBAGE

De nombreuses collectivités l'ont déjà fait ; la commune du Cloître a décidé de prendre un arrêté dans lequel il est demandé aux habitants de maisons donnant sur la voie publique de désherber au droit de leurs façades.

Cette habitude est déjà prise par certains d'entre vous ; Par ce temps consacré à l entretien de votre bien Chaque propriétaire ou locataire contribuera ainsi à l'amélioration du paysage du bourg.

Soyez en par avance remerciés.

Un grand merci aussi à celles et ceux qui fleurissent notre bourg.

ADHÉSION DELPHY COLLECTIVITÉ BRETAGNE

Depuis 2022, la FREDON Bretagne prend le relais de la Région sur les actions en faveur de la réduction des produits phytosanitaires en zone non agricole, sous le nom de « DEPHY collectivités Bretagne » permettant de disposer de retours d'expériences, de données techniques et financières ou encore de bénéficier de rencontres intercommunales à l'échelle de la Bretagne. La collectivité a adhéré gratuitement en 2023. Cette adhésion devient payante en 2025 pour les communes qui souhaitent continuer à bénéficier du réseau. Au vu des actions portées par la commune et de l'intérêt porté au réseau, il est proposé que la collectivité renouvelle son adhésion pour un montant de 10 cts/habitants conformément à la Charte d'adhésion au réseau 'Déphy Collectivités Bretagne'. Ce qui représente au total 65.6 euros de cotisation annuelle.

Avis favorable

PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES (RPOS) D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 2023

Réception du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services du Service AN DOUR de Morlaix Communauté.
Avis favorable

MOTION RELATIVE A LA PROTECTION DES ÉLUS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Les élus locaux constituent un maillon essentiel de l'action publique, et doivent être protégés dans l'exercice de leurs fonctions ;

Considérant que la législation de 2013 sur les conflits d'intérêts, et son interprétation fluctuante par la jurisprudence, font peser un climat d'incertitude qui entrave l'exercice serein de nos mandats, dès lors que des élus peuvent être condamnés pour des raisons de pure forme, sans rechercher si l'intérêt général ou le devoir de probité ont été lésés ;
Demande aux parlementaires de prendre l'initiative d'une nouvelle proposition de loi clarifiant et simplifiant les règles régissant les conflits d'intérêt des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions ;
Confie au Conseil départemental du Finistère, à l'Association des maires du Finistère, et à l'Association des maires ruraux du Finistère, en lien avec les parlementaires du Finistère, le soin de transmettre cette motion avec celles des communes et des EPCI du Finistère, au Président du Sénat ainsi qu'à la Présidente de l'Assemblée nationale.

DÉSIGNATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS A LA BIODIVERSITÉ

- Titulaire : Antoine HENRI ; Suppléante : Brigitte MERRER

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 17 SEPTEMBRE 2024 – TRANSFERT DES ÉQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE A MORLAIX COMMUNAUTÉ

La prise de compétence « *construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* », inscrite à l'article 14 des statuts de Morlaix Communauté et la redéfinition de l'intérêt communautaire ont abouti au transfert à Morlaix Communauté des équipements suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :Le Théâtre du Pays de Morlaix, Le Pôle Culturel du Roudour à Saint Martin des Champs,Le complexe de Langolvas incluant la Halle Jézéquel à Morlaix / Garlan, Le Musée des Jacobins à Morlaix et ses annexesLe centre aquatique de Plouigneau,La piscine de la Boissière à MorlaixLa piscine de Pleyber-Christ

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEF

Approuvé à l'unanimité

PARTICIPATION COMMUNALE SKOL DIWAN MONTROULEZ

Participation pour 1 élève à hauteur de 526.05 euros pour l'année 2023-2024.

Adopté à l'unanimité

ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PRÉVOYANCE PROPOSÉE PAR LE CDG 29

La convention actuelle arrivant à son terme au 31 décembre 2024, le Centre de gestion a lancé une procédure de mise en concurrence afin de mettre en place une nouvelle convention de participation à compter du 1er janvier 2025.

Le Conseil Municipal : décide d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère, à compter du 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci.

Adopté à l'unanimité

HEOL : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTON CEP

La convention signée il y a 3 ans avec HEOL est arrivée à son terme en 2023.

La cotisation annuelle calculée sur le nombre d'habitant sera de :

2024 : 568.46 € la 1^{ere} année, 2025 : 575.07 € la 2^{ème} et 2026 : 588.29€ la 3^{ème}

Adopté à l'unanimité

FOND DE CONCOURS MODES ACTIFS

Dans le cadre du projet de territoire et du Schéma Cyclable d'Agglomération, Morlaix Communauté vient en appui de ses communes membres à travers la mise en place d'un dispositif d'attribution de fonds de concours dénommé Fonds de concours « Modes actifs » sur la période 2024-2026. Ainsi, le Conseil Communautaire de Morlaix Communauté a décidé par délibération du 21 octobre 2024, d'accompagner les projets d'investissement communaux.

MISE EN GÉRANCE DU BAR RESTAURANT ET DU GITE D'ETAPE

Le conseil autorise le Maire à signer les 2 conventions avec la SASU OSTAL

D76 – DÉSIGNATION D'UN ÉLU REFERENT SANTE (CLS2)

Brigitte MERRER

D77 – DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DES QUARTS DE CRÉDITS

Adopté à l'unanimité

TARIFS COMMUNAUX 2025

Augmentation des tarifs de 2% environ (délibération détaillée en Mairie)

Adopté à l'unanimité

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

La commission a passé en revue toutes les demandes parvenues en Mairie dans l'année

Le conseil valide les propositions d'attribution de la commission

ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT DU « BAR RESTAURANT COMMUNAL » BAR ET CUISINE

Il a été retenu les devis de l'entreprise « METRO ».

- Le premier devis concerne la cuisine pour un montant d'environ 20 000 euros HT.
- Le second devis concerne l'équipement du Bar pour un montant d'environ 2 500 euros HT.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX / DSIL 2025

Monsieur le Maire expose que le projet de « Réhabilitation d'une maison pour en faire un logement d'urgence » dont le coût prévisionnel s'élève à 130 000 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

ANALYSE RADON 2024

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, avoir été sollicité par le département Santé environnement de l'Agence Régionale de Santé Bretagne concernant la réalisation des campagnes de lutte contre l'exposition au radon, prévues par le code de la santé publique, au sein de l'établissement scolaire (Ecole Cragou des Monts d'Arrées).

Après avoir contacté plusieurs entreprise le devis de l'entreprise CEDI2M a été retenu pour un montant de 530 euros HT.

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVANT LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE « ESPACE COUROT »

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de Réhabilitation d'une maison d'habitation en deux logements social locatif communal.

M. le Maire indique que le coût prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est estimé à 27 560 HT €, l'entreprise retenue est TRAA Morlaix.

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVANT LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE « LOGEMENT D'URGENCE »

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de Réhabilitation d'une maison d'habitation logement d'urgence.

M. le Maire indique que le coût prévisionnel estimé de la mission de maîtrise d'œuvre à 2500 euros HT.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTERE 2030 (VOLET 1_2025) : REHABILITATION D'UN MAISON D'HABITATION EN LOGEMENTS D'URGENCE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de subvention dans le cadre du dispositif du Conseil départemental « PACTE FINISTERE 2030 VOLET 1 _ 2025 » pour la réhabilitation d'une maison d'habitation en logement d'urgence au bourg.

Le montant de la subvention demandé pour ce projet est de 30 000 euros.

Adopté à l'unanimité

PROJET GÎTE D'ÉTAPE COMMUNAL : AVENANTS AU MARCHÉ INITIAL

Le Maire est autorisé à signer quelques avenants positifs ou négatifs au marché du gite d'étape

↳ Questions diverses :

↳ Information sur la modification des zones d'accélérations des énergies renouvelables. Une zone a été redécoupée en trois parties pour se conformer à la loi APER. En effet la zone précédente concernait des secteurs rédhibitoires. Cela ne modifie en rien la zone sur le fond définie précédemment par le conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL 31 JANVIER 2025

ACHAT DE MOBILIER POUR LE GÎTE D'ÉTAPE

Le Maire est autorisé à signer le bon de commande literie avec Conforama et électroménager avec le magasin Boulanger.

ACHAT DE MOBILIER POUR LE BAR RESTAURANT

Cuisine : 20 314 € H.T

Bar : 1 950 € H.T

Adopté à l'unanimité

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION MISSION G2 : CHAUFFERIE BOIS

Entreprise retenue : SOLCAP

Montant HT : 2153 euros soit 2583.60 euros TTC

MARCHE ESPACE COUROT « TRANSFORMATION D'UNE MAISON D'HABITATION EN DEUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX » : ATTRIBUTION DES LOTS

Suite à l'appel d'offre le conseil a validé les différentes offres contrôlées par l'architecte, maître d'œuvre de l'opération (délibération détaillée en Mairie)

AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE : CRÉATION DE LA CHAUFFERIE BOIS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE AU LIEU DU RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL DÉPÔT »

Suite aux modifications le marché de maîtrise d'œuvre est augmenté de 7170 €

Adopté à l'unanimité

SDEF : PROGRAMME DE REMPLACEMENT DE SOURCES LUMINEUSES – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEF propose des programmes importants de rénovation de points lumineux d'éclairage public de technologie ampoule à décharge par un passage en LED (rénovation annuelle, programme fonds verts) en ciblant prioritairement les luminaires vétustes, énergivores voire non conformes.

Le SDEF propose un programme de remplacement des ampoules dites « d'ancienne génération » par des ampoules LED pour l'ensemble des luminaires de moins de 15 ans. 102 luminaires concernés sur la commune. Montant de 8 180.40 € HT. Après déduction de la participation du SDEF de 25%, la part communale sera de 6 135.30 euros.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025

ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE ET LOTISSEMENT LES HERISSONS

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, Monsieur Le Maire n'ayant pas pris part au vote :

Approuve le CFU 2024 à l'unanimité et donne pouvoir au maire de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 AU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2025

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

Excédent d'investissement : 31245,50 €

Excédent de fonctionnement : 255 544,65 € en tenant compte de l'excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 24 059,84 € et de l'excédent final du lotissement Ar Rochou de 46 911,59 €

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement de 255 544,65€ en recette d'investissement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2025

| | |
|---|--------------------|
| Section de fonctionnement en Recettes et en Dépenses | 565 000 € |
| Section d'investissement en Recettes et en Dépenses | 1 136 525 € |
| | |

Adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES HERISSONS 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget annexe du lotissement des hérissons arrêté comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| Section de fonctionnement en Recettes et en Dépenses | 145 000 € |
| Section d'investissement en Recettes et en Dépenses | 65 694.36 € |
| | |

MOTION DE PROTECTION DES ELUS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Considérant que les élus locaux constituent un maillon essentiel de l'action publique, et qu'ils doivent être protégés dans l'exercice de leurs fonctions ;

Demande aux parlementaires de prendre l'initiative d'une nouvelle proposition de loi clarifiant et simplifiant les règles régissant les conflits d'intérêts des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions ;

Adopté à l'unanimité

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS : AVENANT A LA CONVENTION AVEC MORLAIX COMMUNAUTÉ

Par délibération en date du 16/12/22 le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol de Morlaix Communauté. Les modalités pratiques de mise en œuvre de cette prestation sont définies par une convention passée entre chaque commune adhérente et Morlaix Communauté.

Par délibération du 3 février 2025, le Conseil de Communauté a approuvé une revalorisation du tarif forfaitaire pour le porter à 190 € par équivalent permis de construire. Ce montant entrera en vigueur pour les propositions d'avis transmises aux communes à compter du 1^{er} juin 2025.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vu le projet de convention relative à la poursuite de l'organisation du point de contact « La Poste Agence Communale » pour une durée comprise entre 1 et 9 ans renouvelable non tacitement,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact de l'Agence postale Communale avec l'entreprise La Poste,
- De fixer la durée de vie de la présente convention à 5 ans à compter du 1^{er} Avril 2025,
- De charger Monsieur Le Maire de prendre toutes mesures utiles à sa mise en place.

Adopté à l'unanimité

Projection BP 2025 COMMUNE